

**Françoise BROCARD,**  
**puéricultrice**  
**vous accueille :**

- en période scolaire

**Permanences :**

- > Mardi de 13h à 17h
- > Jeudi de 14h à 17h

**Rendez-vous :**

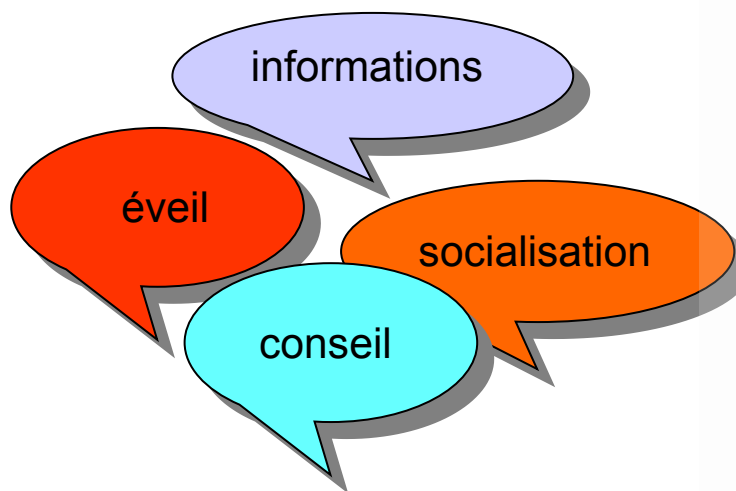
- > Les lundi et vendredi après-midis

**Accueil collectif (enfants +  
ass.maternelles)**

- > Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h  
à Poligny
- > Jeudi de 9h30 à 11h30 en itiné-  
rance dans les communes (détail  
sur [www.ccgrimont.fr](http://www.ccgrimont.fr))

- lors des vacances scolaires

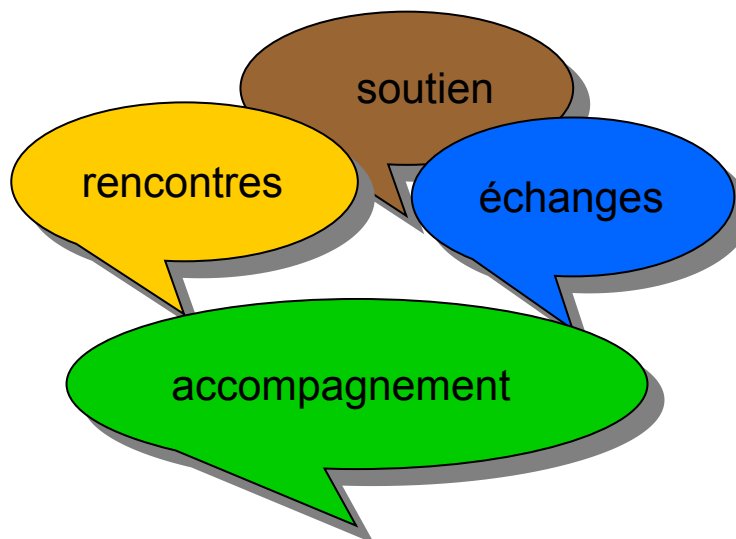
- > **Permanence** Mardi de 13h à 17h
- > **Rendez-vous** : journée du Jeudi et  
Vendredi de 9h à 12h
- > **Accueil collectif enfants/AM** :  
Mardi de 9h30 à 11h30 SUR INS-  
CRIPTION



**RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES  
DU COMTE DE GRIMONT POLIGNY**

10, rue St-Roch  
bâtiment les Gentianes

03.84.73.70.81  
ram@ccgrimont.fr



Conception et impression CCCGP  
Ne pas jeter sur la voie publique



**Service public, d'accès gratuit**  
destiné aux parents, assistantes  
maternelles installées ou candidates à  
l'agrément, gardes d'enfants à domicile.

## Lieu d'information

Modes d'accueil.

Mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil.

Droits et devoirs de l'employeur et du salarié.

Formalités administratives.

Accompagnement dans la fonction d'employeur.

## Lieu d'écoute et de médiation

Accompagnement de la relation parents - assistantes maternelles.

Garantie de neutralité.



## Lieu de rencontre et d'animation

Parents, enfants et assistantes maternelles peuvent s'y retrouver lors de **manifestations festives**, pour des sorties...

**Réunions de réflexion** sur des thèmes liés à la petite enfance, conférences, soirées-débat.



### Temps de jeu

Accueil collectif des enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

L'enfant rencontre d'autres enfants, d'autres adultes, découvre en douceur des règles de vie en collectivité.

Il joue dans un environnement adapté, et des activités d'éveil lui sont proposées.

## Lieu de professionnalisation

La fréquentation du Relais par les assistantes maternelles est libre et volontaire.

Le Relais favorise le partage d'expérience, l'interrogation sur les pratiques, sans notion de contrôle.

Il facilite l'accès des assistantes maternelles à la formation continue.

### Le Relais, c'est aussi :

Un service de location de matériel de puériculture.

Le prêt aux assistantes maternelles de jeux, jouets, CD de musiques enfantines.

Le prêt de livres sur la petite enfance, aux parents et assistantes maternelles.

L'envoi individuel d'informations régulières par mail et de lettres d'informations numériques sur inscription.